

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 27/11/2020

REFERENCE : MARS N°2020_114

**OBJET : OXYGÉNOTHÉRAPIE HAUT DÉBIT DES PATIENTS COVID-19 : UTILISEZ DE L'EAU STÉRILE
PLUTÔT QUE DE L'EAU PPI**

Pour action

- Établissements hospitaliers et médico-sociaux
- SAMU / Centre 15

Pour information

- | | | | |
|--|---|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> DGOS/DGS | <input checked="" type="checkbox"/> ARS | <input checked="" type="checkbox"/> SpF | |
| <input checked="" type="checkbox"/> DGCS | <input checked="" type="checkbox"/> ARS de Zone | <input checked="" type="checkbox"/> ANSM | <input type="checkbox"/> Autre : |

Mesdames, Messieurs,

La prise en charge de patients atteints de COVID-19 en médecine et réanimation s'appuie fortement sur l'utilisation de l'oxygénothérapie à haut débit (OHD) afin de pallier au défaut d'oxygénation des patients souffrant d'une pneumonie hypoxémiante de gravité variable, mais aussi pour éviter le recours à l'intubation dans un certain nombre de cas.

Cette préconisation d'utilisation de l'OHD entraîne une forte tension en eau pour préparation injectable (PPI) nécessaire à l'humidification des respirateurs.

Le Ministère et l'ANSM ont été informés de difficultés d'approvisionnement dans les établissements en poches d'eau PPI.

L'ANSM a demandé aux laboratoires d'augmenter leurs productions, d'importer et de cesser toute exportation d'eau PPI.

Enfin, les professionnels de santé sont invités à utiliser en priorité les poches d'eau stérile.

Pour plus d'information, veuillez-vous reporter au « Message Urgent-ANSM » présenté en annexe et disponible sur le site de l'ANSM.

Nous vous remercions de votre mobilisation pour assurer la continuité de la prise en charge des patients COVID nécessitant une utilisation de l'oxygénothérapie à haut débit dans les services de médecine et de réanimation.

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

OXYGENOTHERAPIE HAUT DEBIT DES PATIENTS COVID-19 : UTILISEZ DE L'EAU STERILE PLUTOT QUE DE L'EAU PPI



Message Urgent- ANSM



AGENCE NATIONALE DE SECURITE DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE

DATE : 25/11/2020

REFERENCE : ANSM_N°2020_09

OBJET : OXYGENOTHERAPIE HAUT DEBIT DES PATIENTS COVID-19 : UTILISEZ DE L'EAU STERILE PLUTOT QUE DE L'EAU PPI

Pour action

- Etablissements hospitaliers SAMU / Centre 15
Service(s) concerné(s) : PUI

Pour information

- ARS DGOS ANSP
 DGCS ARS de Zone ANSM Autre :

Madame, Monsieur,

L'ANSM a été informée de difficultés d'approvisionnement des hôpitaux en poches d'eau PPI, face à l'augmentation de la demande pour l'humidification de l'oxygène dans le cadre de la prise en charge des patients atteints de COVID-19 par oxygénothérapie haut débit (OHD).

L'ANSM a demandé aux laboratoires d'augmenter leurs productions, d'importer et de cesser toute exportation d'eau PPI.

- **Nous invitons les professionnels de santé à utiliser en priorité les poches d'eau stérile pour l'OHD**
 - il existe des poches d'eau stérile pour irrigation de 1 litre ou 3 litres (marquées CE).
 - Pour augmenter les stocks, l'ANSM a également émis une dérogation au marquage CE pour des poches de 5 litres d'eau stérile (initialement destinée comme matière première à usage pharmaceutique) afin qu'elles puissent être mises à disposition des hôpitaux. Les pharmacies à usage intérieur peuvent commander ces poches auprès du laboratoire CDM Lavoisier. Leur compatibilité avec les potences et les connections des appareils d'OHD a été contrôlée. Ces poches viennent compléter son offre habituelle d'eau PPI.
- L'offre complète d'eau PPI, d'eau stérile pour irrigation marquée CE en poches de 1 litre ou 3 litres et d'eau stérile en poches de 5 litres est suffisante pour couvrir les besoins actuels.

Pour en savoir plus : consultez la [fiche Rupture de stock a été publiée sur le site de l'ANSM](#)

Christelle Ratignier-Carbonneil
Directrice générale adjointe chargée des Opérations

Signé